

AR PREFECTURE

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

Recu le 07/04/2021

- **ADOPTÉ** le budget lotissement le Peyrat pour l'exercice 2021 de la ville de Confolens arrêté comme suit :

section	dépenses	recettes
fonctionnement	57 062,65 €	57 062,65 €
investissement	82 245,30 €	82 245,30 €
total	139 307,95 €	139 307,95 €

PRECISE que le budget est voté :

- ✓ Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- ✓ Au niveau de l'opération pour la section d'investissement
- **CHARGE** le Maire de signer tous les documents afférents et à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 31 mars 2021

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

